



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

Septembre  
2014 - 486

Tirage : 84 exemplaires



### Prochaines réunions

**DIMANCHE 19 OCTOBRE ET DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2014,  
DE 9 H 30 A 11 H 30**

### Sommaire

- Page 1 - Assemblée générale - le mot du Président  
2 – Rapport moral du Secrétaire, et suite de cette assemblée  
3 – Agenda - Petites annonces  
5 – Dossier : Survol de la Grande Guerre (1914-1918) - Suite  
11 – Bourse du 18 octobre et réservation souper raclette  
12 – Réalisation inter-membres du 19 octobre

□ □ □ □ □

### Assemblée générale du 21 septembre 2014

Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette assemblée générale statutaire et je vous en remercie. Mes remerciements également aux représentants de la Fédération et des Clubs amis.

Mes collègues secrétaire, trésorier et vérificateurs aux comptes vous ferons rapports de nos activités et résultat de l'année philatélique 2014 dans quelques instants, personnellement je suis très satisfait de la collaboration des membres du comité qui se dévoue pour vous satisfaire lors de toute nos réunions, mais je déplore le manque d'assiduité de nos membres et je félicite les fidèles, grâce à eux cela nous encourage à continuer nos actions. En vue de notre 50<sup>e</sup> anniversaire en 2018 je vous demande d'approuver la constitution de provisions financières pour réaliser une grande réception.

Pour la commémoration du 200<sup>e</sup> anniversaire de la bataille dite de Waterloo des contacts sont en cours pour organiser une grande manifestation, nous vous en feront part dès que le programme sera finalisé.

Je vous souhaite quand même à tous une bonne année philatélique 2015 et j'espère vous voir plus nombreux à nos réunions et si possible de nous amener vos amis et nouveaux membres. Suite à la suggestion de notre trésorier, une surprise vous attend, votre club vous offre le verre de l'amitié à la clôture de cette AG.

Votre Président

## Rapport moral du Secrétaire

Avant de vous faire part de mon rapport concernant l'année philatélique écoulée et l'année à venir, je voudrais que vous m'excusiez, je suis actuellement en Espagne, mais je pense bien à vous.

### Année 2013-2014

Cette année qui se termine nous a apporté notre part d'émotion, en effet nous avons à déplorer le décès de Georges Henard qui fut pendant de nombreuses années un membre actif de notre comité, j'ai une pensée pour notre amis Neckerbroeck et pour Madame Henrion, accordons leur une minute de silence pour eux et pour ceux qui ont perdu leur compagne ou leur compagnons.

.....

Merci, en ce qui concerne l'année écoulée, nous avons réalisé une bourse en octobre 2013, ce ne fut pas un succès, à l'inverse de notre souper raclette et de notre souper au Collège Cardinal Mercier.

La prochaine bourse est prévue pour le 18 octobre 2014, il y aura aussi un souper raclette ce même jour à 19 heures 30. Merci de réserver au plus vite.

En réunion de comité, nous avons décidé qu'il n'y aurait pas de bourse en 2015 étant donné le succès très mitigé de cette manifestation.

Comme annoncé par notre président, nous attendons plus de précisions quant aux « Journées 1815 ».

A bientôt.

Votre Secrétaire W. Cloquet

□ □ □ □ □

Pour suivre, le Trésorier, Monsieur M. Lambert nous communiqua le résultat financier du club pour l'année écoulée qui se termine par un léger bonni.

Les vérificateurs au compte nous ont informés de leurs travaux et ont demandés d'approuver les résultats et de décharger les responsables.

□ □ □ □ □

Ont procédé ensuite à la réélection des membres du comité sortant et rééligibles à l'unanimité des membres présents.

Election des vérificateurs aux comptes pour l'année philatéliques 2015, à savoir Messieurs

Remise des prix pour les assiduités au cours de 2013/2014, des prix des jeux concours aux participants. Tirage de la tombola gratuite de cette assemblée.

Et ensuite nous avons pris de verre de l'amitié pour clôturer cette assemblée.

□ □ □ □ □



3, 4 et 5 octobre

**BRABANTPHIL'14 – Championnat national de philatélie**

Salle communale « De Demervallet » à Aarschot.

Prévente de timbres-poste – Entrée gratuite – Présence de nombreux négociants

□ □ □ □ □

**Samedi 18 octobre, de 9 à 16 heures**

**15<sup>e</sup> bourse des collectionneurs**

**Salle des fêtes, rue des Combattants à 1421 Ophain**

Philatélie-Cartes postales-Marcophilie-Numismatique

Bar et petite restauration – Parking aisé – Entrée gratuite.

□ □ □ □ □

Samedi 18 octobre, de 9 à 17 heures

**12<sup>e</sup> grande bourse des collectionneurs**

Centre Culturel Action Sud, rue Vieille Eglise 10 à Nismes-Viroinval

Philatélie, Marcophilie, Cartophilie, etc.

Bar – Restauration – Parking aisé.

□ □ □ □ □

Dimanche 19 octobre, de 9 à 17 heures

**40<sup>ème</sup> bourse**

Salle des Fêtes et le Cloître de l'Hôtel de Ville de Wavre

Philatélie, Marcophilie et Cartophilie

Parking aisé, entrée gratuite, buvette et petite restauration

Estimations de collections philatéliques de 9h30 à 12h30.

□ □ □ □ □

Samedi 25 octobre, de 9 à 16 heures

**32<sup>e</sup> bourse internationale et prévente bpost**

Salle Evenementhal Houtenveld, Sporthalstraat 12 à Tirlémont

Entrée gratuite, Grand parking.

□ □ □ □ □

Dimanche 9 novembre, de 9 à 16 heures

**20<sup>ème</sup> bourse toutes collections**

Salle « Le Fenil » Rue de la Cure, 15 à Tourinnes-St Lambert

Philatélie, marcophilie, cartophilie, BD, etc.

Mardi 11 novembre, de 9 à 17 heures

**Bourse spéciale BD**

Collections et seconde main, dédicaces—Même salle.

□ □ □ □ □

Dimanche 16 novembre, de 9 à 16 heures 30

**19<sup>e</sup> grande bourse des collectionneurs**

Ecoles Communales, rue Delval à Manage

Philatélie, Marcophilie et Cartophilie

Parking aisé, entrée gratuite, buvette et petite restauration

□ □ □ □ □

Albums à vendre :

1/ Album de France THIAUDE-Edité en 1943-couvrant la période « début N°1 jusque 1962/63 ». Toutes les pages sont originales de la maison Thiaude. Pas de timbres. Prix demandé : 20 Euros.

2/ Deux albums DAVO de France-1/Début jusque 1962 et 2/1963 jusque 1991-Pas de timbres-Prix par album : 25 euros.

3/ Cinq albums SAFE de Belgique-Le 1<sup>er</sup> couvrant le début jusqu'en 1950 est vide-Prix de la couverture 10 Euros-Les 4 autres contiennent soit des feuilles originales Safe et Safe dual ou partiellement des feuilles Safe arrangées manuellement. Le prix des couvertures est de 10 euros par album et le prix des feuilles originales est de 0.20 euros.

Contactez le responsable du service circulation J-P Goossens.

□ □ □ □ □

Membre N° 57 recherche : Grande-Bretagne en neuf sans charnières

N° 3138/3143 Tudors

N° 3144/3147 idem en BF

N° 3172/3175 Postboxes

N° BF 68

N° 3305/3306

N° BF 72 – 73 – 75 – 76 – 86

N° 3534/3537

BF (feuille de 30 timbres) Olympiade the sports of London 2012

BF (4 timbres) Roald dahlis du 10/1/12

BF (feuille de 28 timbres) UK-AZ

BF (feuille de 10 timbres) (1 St) – Elisabeth

N° 2334

N° 2425

BF 16

N° 2594/2599 Xmas

BF 27 Xmas

N° 2637/2639

Merci d'avance pour votre aide. Blocry, tél. 02 354 83 28

□ □ □ □ □

Notre membre Monsieur Flahaut recherche pour sa collection « Calendrier »  
- calendrier du numéro 43 de Belgique :

Variété sur les timbres 43 et 45

Les mêmes timbres en bottes m'intéressent également.

Faire offre directement au GSM 0474 24 10 86.

□ □ □ □ □

## Survol de la « Grande Guerre » (1914-1918)

### Situation générale après l'invasion.

Le 16 septembre 1914, le bourgmestre de Bruxelles, Adolphe MAX proteste publiquement par voie d'affiches contre l'ordre du gouverneur militaire allemand de retirer les drapeaux belges arborés aux façades. Cet acte lui valut d'être arrêté parce que les affiches n'avaient pas été soumises à la censure. Libéré sur intervention du gouverneur général, il répondit aux nouvelles exigences du gouverneur militaire au sujet de l'indemnité de guerre en avisant les banques que les bons de caisse d'une valeur de quatre millions, dus à l'occupant, étaient annulés.

Le jour même, Adolphe MAX était à nouveau arrêté et déporté à Glats, puis à Celles Schoss. Nous étions le 26 décembre.

Trois jours plus tard, les journaux belges cessent de paraître afin de protester contre la censure allemande. Leur place fut prise par des gazettes soudoyées ou protégées par les « Kommandanturs » qui s'efforçaient de décourager l'opinion publique.

A partir de cette date, la Belgique se trouva de fait isolée du monde extérieur, mais la presse clandestine allait prendre une très large place dans la résistance de la nation. Elle a son origine dans les nouvelles trouvées ci et là dans des extraits de journaux français ou des traductions du « Times » que l'on copiait à la main pour se transmettre secrètement de l'un à l'autre.

Malgré le péril, l'idée vint d'élargir la diffusion par l'imprimerie. Sur les esprits auxquels le bourgmestre MAX laissait son souvenir, un grand brainois allait bientôt faire entendre sa voix : le cardinal Mercier.

Le palais royal était vide. Les regards se tournèrent vers Malines. Le cardinal allait devenir le premier personnage du pays. En qualité de chef de l'Eglise belge, la guerre fit de lui l'incarnation de ce sentiment national qui unissait tous les partis. Le retentissement de sa lettre pastorale du 1<sup>er</sup> janvier 1915, en dehors de l'enceinte des églises s'étendit à tout le peuple.

Dès le mois de février 1915, la « Libre Belgique » se donna pour tâche de fournir une lecture appropriée à l'état d'esprit dans lequel on vivait. Henri Pirenne (op. cit.) consacre la page 311 de son vol.IV à cette diffusion clandestine. Nous en extrayons quelques passages :

*« Il serait incompréhensible que traquée comme elle le fut jusqu'à la retraite des armées allemandes en 1918, elle n'ait jamais cessé de paraître, si le courage de ses rédacteurs, de ses imprimeurs, et de ses distributeurs n'avait été soutenu jusqu'au bout par la complicité du public.*

.....

*« Insaisissable, elle se vantait drôlement d'être imprimée dans « une cave automobile ».*

« Sans doute, elle était une « bravade » perpétuelle, mais une bravade si courageuse et d'ailleurs si bien appropriée au sentiment public que le cardinal lui-même la lisait et que, parmi le clergé qui lui fournit toujours une bonne part de ses rédacteurs, il n'est pas jusqu'à d'illustres érudits qu'elle n'ait fait condamner à la prison. Son exemple ne manqua pas de lui susciter des émules :

« La Patrie », « L'Ame belge », « De Vlaamsche Leeuw », et, vers la fin de l'occupation encore, « Le Flambeau » et « L'Autre Cloche », auxquels collaboraient surtout des professeurs d'Université.



Le même auteur (p.309) fait part de ses considérations au sujet des prises de position du cardinal pendant cette période difficile de sa carrière et ceci avec une certaine admiration pour quelques citations inconditionnelles du prélat. Nous nous permettons de vous en présenter des extraits ainsi que la réduction d'une esquisse signée Herman Richir pour un portrait destiné à l'Université de Louvain et que l'auteur a inséré en hors-texte, pleine page, entre la 312 et 313. (Brux.1917, coll. Baron F. Houtart)

A propos de la lettre pastorale que nous avons évoquée, déclaration du cardinal que le pouvoir de l'envahisseur « n'est pas une autorité légitime et que dès lors dans l'intime de sa conscience, on ne lui doit ni estime, ni attachement, ni respect ».

.....

Autre citation :

« La Belgique n'est pas plus une province allemande que la Galicie n'est une province russe ».

.....

Et encore :

« La couronne de vie pour nos âmes, la gloire pour la Nation ne passeront pas. »

Ces protestations ne devaient plus cesser de se faire entendre. Mais il était trop haut placé pour qu'on pût l'atteindre. L'exiler à son tour, il n'y fallait pas penser. Le scandale eût retenti trop éclatant à Rome et dans le monde, attentif à ce duel du prêtre catholique et du militaire allemand. (Pirenne, p.309)

Philatélie commémorative :

En 1966, une enveloppe avec oblitération temporaire a été réalisée pour marquer le 135<sup>ème</sup> anniversaire du 2<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à pied.

Comme on peut le voir sur la reproduction que nous vous proposons, elle porte un texte et une oblitération de circonstance.



Un des timbres posé sur l'enveloppe n'a probablement pas été choisi par hasard (COB 1020).il porte la date du 21-7-1931 et représente l'entrée du roi Léopold 1<sup>er</sup> à Bruxelles. Or, c'est cette année que fut créé ce 2<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à pied.

Dans le coin inférieur est reproduit le portrait du caporal Trésignies qui en fit partie et dont nous allons évoquer l'héroïque sacrifice du 26 août 1914. Dans le coin supérieur gauche, la devise du régiment : « Trésignies, nous te suivons ».

Ce n'est toutefois que le 30 septembre 1974 que la poste émit un timbre-poste spécial en commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du caporal Trésignies.



Classé COB 1726, il nous restitue le personnage en tenue de caporal ainsi qu'une vue du lieu-dit « Pont Brûlé », endroit où s'est passé son geste héroïque.

La sortie de ce timbre était accompagnée d'une documentation postale qui nous fournit des précisions sur sa naissance et son extraordinaire acte de patriotisme. En voici les principaux passages :

« Ce héros national, tombé au Champ d'Honneur à Pont-Brûlé, était né à Bierghes (Brabant), le 26 mars 1886.

En 1906, il fut incorporé au 2<sup>e</sup> Chasseurs à Pied de Mons et rendu à la vie civile, à l'issue de son terme, en 1909. Il fonda un foyer et le couple fut comblé par la naissance d'un enfant.

En raison des menaces de guerre prochaine qui se précisèrent au cours de l'été 1914, Trésignies fut rappelé à la 2<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon du 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à Pied.

Après divers déplacements, le Régiment qui avait quitté Mons, le 3 août 1914, gagna Willebroeck pour participer, à partir du 21 août, à la défense du 4<sup>e</sup> secteur de la position fortifiée d'Anvers. Au cours de la première sortie, le 26 août, le 3<sup>e</sup> bataillon est arrêté dans sa progression par le canal de Willebroeck dont la rive ouest est occupée par les Allemands. Le peloton du 1<sup>er</sup> Sergent-Major Wery, auquel appartient Trésignies, a reçu l'ordre de franchir l'obstacle à Pont-Brûlé, sur le territoire de Grimbergen.

Les Chasseurs parviennent à atteindre la rive Est à hauteur du pont, mais celui-ci est levé et sa manœuvre se commande de la rive ennemie. Il faut, coûte que coûte, parvenir à abaisser le pont-levis.

Trésignies se présente comme volontaire pour traverser le canal à la nage, griffonne quelques mots sur un bout de papier qu'il remet à son chef de peloton et plonge. Emu par tant d'héroïsme, Wery lui crie : « Trésignies, au nom du Colonel, je vous nomme Caporal ». il parvient à atteindre le mécanisme du pont, mais il le manœuvre à l'envers. Ses camarades lui crient son erreur, il s'en rend compte et, tandis que le pont commence à s'abaisser, les Allemands ouvrent le feu, criblant de balles mortelles notre héroïque Chasseur.

Le Caporal Trésignies fut cité à l'ordre du jour de l'Armée, à la date du 15 septembre 1914, en ces termes :

*« Ce militaire s'est offert à son Commandant pour traverser à la nage le canal de Willebroeck afin de glisser le tablier du pont qui devait se manœuvrer de la rive fortement occupée par l'adversaire. A été frappé mortellement pendant qu'il actionnait le mécanisme du pont. Sachant qu'il allait à la mort, le Caporal Trésignies avec un courage d'une simplicité héroïque a écrit son nom sur un bout de papier qu'il remit à un Sous-Officier, puis partit pour ne plus revenir. Ce Caporal honore son Régiment, l'Armée et la Nation. »*

*ALBERT, Roi des Belges »*

Après une période d'occupation en Allemagne, à l'issue de la guerre 1940-1945, le 2<sup>e</sup> Chasseurs a retrouvé sa bonne ville de Charleroi. C'était le 2 décembre 1948 que le Régiment réintégrait la Caserne Trésignies dont l'entrée est ornée d'une plaque commémorative.

Devant la troupe rassemblée pour le Salut au Drapeau, le Major Wambersy, Chef de Corps de l'époque s'écrie : « *Trésignies, nous voici.* »

C'est depuis ce jour que le 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à Pied, héritier des traditions de 12 Régiments de Chasseurs, a choisi comme devise « Trésignies, nous te suivons ».



La caserne Trésignies reste le symbole du passé militaire de Charleroi. Elle a abrité jusqu'en 1976, le 2<sup>e</sup> Chasseurs à Pied, parti pour Siegen avant d'être dissous.

Anvers, attaquée le 27 septembre ne pouvait offrir une défensive plus effective que celle de Namur ou de Liège. Le 2 octobre, le fort le plus puissant, celui de Waelem, était écrasé et le 7, le roi donnait l'ordre d'évacuer la place par la rive gauche de l'Escaut.

L'armée reçut l'ordre de s'arrêter sur l'Yser et d'y tenir, à la gauche des corps français, de Dixmude à Nieuport. Elle y est rangée le 15. Nous laissons aux historiens de faire le récit des combats qui s'y déroulèrent afin de garder ce bout de territoire.

Nous souhaitons mettre en évidence la suggestion et la détermination de l'éclusier Karel Kogge (parfois Kooge), qui, en proposant d'ouvrir les écluses a empêché l'armée allemande de s'emparer du dernier bout de sol belge.

L'état-major allemand avait pour objectif de couper les Français des ports de la mer du Nord, où débarquait l'aide britannique. « Cette course à la mer » se heurta, le 18 octobre, à la résistance de 70.000 soldats belges regroupés sur l'Yser. L'artillerie allemande entra alors en action. Soudain, le 25, des flots de boue envahissent la plaine et les assaillants allemands s'empêtrèrent dans la vase.

Selon la suggestion de Charles-Louis Kogge, « garde-wateringue » du nord de Furnes, l'armée belge a inondé la rive gauche de l'Yser, de Dixmude à Nieuport. Le Kaiser décida alors de porter l'offensive sur Furnes.



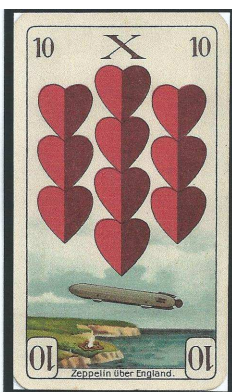
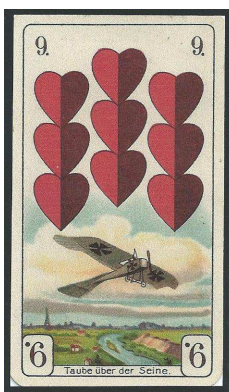
Le 2 août 1981, le Club Philatélique du Westhoek, à Nieuport, lui a rendu hommage en émettant une enveloppe avec oblitération temporaire spéciale. Elle porte le timbre Europa de 1977 (COB 1854) sur le thème « paysage » et rappelle ici un lieu mémorable où le courage et

l'endurance de l'armée belge devinrent légendaires. Nous n'avons malheureusement pu déterminer l'événement qui se rapporte à la date de 2-8-1981.



Dans le courant de l'année 1915, la ligne de front s'est stabilisée. (Front de l'Yser, COB 2943) L'armée allemande, mais aussi le peuple allemand ne croient plus à une fin rapide des hostilités. Le découragement se fait sentir. Pour y palier, Guillaume II décide alors de faire fabriquer et de diffuser un jeu de cartes à jouer aux enseignes allemandes et dont toutes les cartes sont illustrées de sujets montrant que l'Allemagne s'est

bien préparée et possède un armement qui doit lui apporter la victoire. Dessins de soldats, artillerie, avions, zeppelins et sous-marins doivent donner confiance dans la force de l'armée germanique. Ces images sont en fait, une propagande pour la machine de guerre. Ce jeu de 32 cartes, appelé DEUTSCHE KRIEGS SPIELKARTE sera fabriqué à Altenburg et fut distribué dans quantité de magasins.



Sous la carte 10, est représenté un zeppelin survolant l'Angleterre tandis que sous le 9 de cœur, la désignation « Taube über der Seine » peut se traduire « Pigeon au-dessus de la Seine ». Ce surnom de « Pigeon » était donné en raison de la forme des ailes et de la queue qui semble inspirées par celles de l'oiseau. Voir dans la première partie la description du monoplan allemand communiquée aux bourgmestres belges.

Après la fin de cette première guerre mondiale, il fallut se rendre à l'évidence qu'aucun des problèmes qui étaient à l'origine de ce conflit n'était résolu. Toutefois, les conséquences s'étalèrent sur une longue période. De nombreux souverains perdirent leur trône. L'un d'eux fut l'empereur d'Allemagne. Il fut forcé de quitter son pays et chercha refuge en Hollande, pays qui était resté neutre entre 1914 et 1918. De 1920 jusqu'à sa mort en 1941, il demeura en exil à Doorn où il passa une partie de ses journées à abattre des arbres.

\*\*\*\*\*

### Verdict du procès des meurtriers de Sarajevo

Le 28 octobre 1914, à Sarajevo, le tribunal autrichien juge les auteurs et les complices qui ont attenté à la vie de l'archiduc François-Ferdinand et à celle de sa femme. (juin 1914) Cinq condamnations à mort, une peine d'emprisonnement à perpétuité et neuf peines de prison allant de sept à vingt ans sont prononcées. Gravilo Prinzip, l'auteur des coups de feu mortels, n'est pas condamné à mort, n'ayant pas encore atteint sa vingt-et-unième année au moment de l'attentat.

Tchabrinovitch, dont la bombe a manqué de peu l'archiduc, est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

René Pède



**Le Club Philatélique Brainois organise le samedi  
18 octobre 2014 de 9 à 15 heures sa  
15<sup>e</sup> Bourse des Collectionneurs**

**Salle Communale d' Ophain, Rue des Combattants, 1421 Ophain  
( Ring RO – sortie 23 – itinéraire fléché )**

**Philatélie– Cartophilie –Marcophilie –Télécartes – Cartes postales – Numismatique  
Entrée & Parking gratuit - Bar – Petite restauration - Bienvenue à Tous.**

**A 19 h 30 souper raclette sur réservation.** (voir bon ci-dessous)

Tous renseignements :

Secrétariat

W. CLOQUET

Avenue des Erables, 11 à 1420 Braine-l'Alleud

Tél. 02 384 70 63 – Fax 02 384 34 98

oooooooo

**Souper « Raclette » du 18 octobre 2014**

**Bon de réservation**

Madame, Monsieur, .....

Membre n° ....., désire participer au souper raclette du 18 octobre 2014 à 19 h 30 en la salle des fêtes, rue des Combattants à 1421 Ophain (sortie 23 – Ring O).

Je serai accompagné de ..... personne(s) et je verse la somme de 20,00 € x ..... soit .....€ au compte n° IBAN BE84 0010 0348 0659 du C.P.B. pour le 10 octobre 2014 avec la mention « souper, membre ..... »

Menu :

Apéritif du C.P.B.

Raclette et ses accompagnements (\*) 1- .....fois

Assiette anglaise, plat de remplacement (\*) 2- .....fois

(\*) Indiquez votre choix

Dessert et café.

Cette réservation est à remettre ou à renvoyer à :

Melle Minne, Rue Chavée 17, 1421 Ophain.

**Pour le 10 octobre 2014 au plus tard !**

o o o o o o o o o o o o o o o o o o

## Réalisation inter-membre du 19 octobre 2014 - 487

Lot n°		N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	France	2897-02	xx	9,00	2,30		
2	S.P.M.	785/786	xx	12,60	3,20		
3	Belgique	kp1	xx	8,75	2,00		
4	"		⊙		2,00	Waterloo/Genappe	
5	Grèce	C.1697a	xx	50,00	12,00		
6	Grande-Bret	1980+2104/05+	xx	27,50	6,50		
7	"	1895/1898+1901+	xx	15,00	3,80		
8	Belgique	496/503	x	14,00	3,50		
9	"	537A/537B	x	8,50	2,25		
10	"	538/546	xx	11,50	3,45		
11	"	547A/555A	x	15,00	3,75		
12	"	556/567	xx	12,50	3,75		
13	"	567A	x	9,00	2,25		
14	"	573/582	xx	5,00	1,50		
15	"	581A/582A	x	10,00	2,50		
16	Luxembourg	808/811	xx	3,25	0,80		
17	"	816/817	xx	2,00	0,50		
18	"	854/855	xx	3,00	0,75		
19	"	861/863	xx	3,50	0,90		
20	"	878/879	xx	3,50	0,90		
21	"	883/884	xx	2,50	0,60		
22	"	886/890	xx	6,50	1,60		
23	"	812/813	xx	2,25	0,56	Europa	
24	"	832/833	xx	4,00	1,00	"	
25	"	895/896	xx	3,50	0,90		
26	Feroe	C279	xx	25,00	6,20		
27	"	C266	xx	18,00	4,50		
28	Alderney	C121	xx	8,00	2,00		
29	Guernesey	C611a	xx	8,00	2,00	Fleurs	
30	"	C738a	xx	6,00	1,50	"	
31	"	C737a	xx	7,00	1,80	"	
32	Alderney	C147a	xx	13,00	3,40		
33	France	833A	xx	80,00	20,00	B.d.F.+N°	
34	Luxembourg	BL 12	xx	5,00	1,60		
35	"	BL 10	xx	7,00	1,70		
36	Monaco	BL 24	xx	12,50	3,00		
37	Aland	C 36	xx	10,00	2,50		
38	Belgique	583/592	xx	5,00	1,50	Manque le 588	
39	"	602	x	7,50	1,71		
40	"	593/600+601	xx	2,75	1,00		

!!!!!! Prochaine réalisation le 16 novembre 2014.

**Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié**